Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère de la Santé

Objet : Restauration dans le cadre des organisations des divers congrès, ateliers, séminaires, colloques etc par accord cadre triennal à bons de commande

Référence SIGMaP du DAO : S_DPAF_93356

Avis n° 028 **/2024 /MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du** 18/07/2024

Identification de la procédure : *AAO N°*_____

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés publics le ***26 juin 2024*** (version 2).

2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son Budget des fonds, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la restauration dans le cadre des organisations des divers congres, ateliers, séminaires, colloques etc par accord cadre triennal à bons de commande.

3. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs à la restauration dans le cadre des organisations des divers congres, ateliers, séminaires, colloques etc par accord cadre triennal à bons de commande en lot unique. Les variantes ne sont pas prises en compte. **L'émission des bons de commandes se fera suivant un système de rotation qui commenceras par le premier. Pendant cette rotation le premier peut se voir attribuer 50% des commandes, le deuxième 30% et le troisième 20%. En cas de défaillance ou d'incapacité d'un attributaire lors de l'émission d'un bon de commande, ledit bon de commande sera adressé au titulaire suivant**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics : Email : bhodonou@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) aux heures ouvrées de l'Administration publique (08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 du lundi au vendredi Heure locale GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MS

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la restauration ou en événementiel ou en hôtellerie, justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché de restauration de montant hors taxes au moins égal à : **cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) Francs CFA Hors Taxes** prouvée par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

On entend par marchés similaires, les marchés de restauration de montant hors taxes au moins égale à cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) Francs CFA.

- Disposer de **personnel clé** à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.
- Exigences financières :
  - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à : **deux cent trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente et un (203 389 831)** justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
  - Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) Francs CFA** justifiés par l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin par le Ministère de l'Economie et des Finances ;

NB : Les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel et l'existence de liquidités ou ligne de crédit ne sont pas cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la restauration ou en événementiel ou en hôtellerie, justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;

- Disposer de **personnel d'encadrement et du personnel clé** à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification

NB : On entend par marchés similaires, les marchés de restauration de même montant hors taxes au moins égale à cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (101 694 915) Francs CFA.

Exigences financières :

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états Financiers de leurs années d'existence pour celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) Francs CFA** justifiés par l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin par le Ministère de l'Economie et des Finances ; **et**
- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité de montant au moins égal à **deux cent vingt-trois millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (223 728 814) Francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de fournir les prestations liées au premier bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 19/07/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) aux heures ouvrées de l'Administration publique (08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 du lundi au vendredi Heure locale GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER
DNCMP / CCMP / MS

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) portant l'inscription « SECRETARIAT DE LA PRMP » Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69** au plus tard

le 19/08/2024. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin le 19 / 08 /2024 à 10 heures 30 minutes, (heure locale GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **de deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (2 033 898)**.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Trois (03) attributaires provisoires seront retenus à l'issus de ce DAO. Il s'agira des trois (03) premières offres qui seront classées économiquement les plus avantageuses.

Cotonou, le 18/07/2024

Bernice A. Grâce HODONOU

La Personne Responsable des Marchés Publics